

**ABONNEMENTS & ANNONCES**  
A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.  
A Tourcoing : Chez M. Henri Leroy, rue de la Station.  
A Valenciennes : Chez M. Ferdinand, rue Bourdon-Saint-Jacques.  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.  
En vente dans les Bibliothèques des grands principaux libraires.

**LE NUMÉRO**  
**5**  
Centimes

**EDITION DU MATIN**  
TOUS LES JOURS  
**SIX et HUIT pages**

**BUREAUX ET RÉDACTION**  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, 554 et 1070  
TOURCOING, 33, rue Carol, 1240

**LE NUMÉRO**  
**5**  
Centimes

**TARIF D'ABONNEMENTS**  
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements (Tris. mail) : 5 francs  
Lyonnais (Tris. mail) : 10 francs  
Les autres Départements et l'Etranger (Tris. mail) : 15 francs  
Agence particulière à Paris, 70, rue Feytaud

## LES POSTIERS CONTRE LE GOUVERNEMENT : MESURES DE RIGUEUR

### Degeyter, dit "Marie-Louise", devant les assises du Nord

#### Avant Wagram

Le centenaire d'Ekmuhl passé, ceux de Wagram et d'Essling approchent. Nous sommes dans la période des anniversaires de cette foudroyante campagne d'Autriche de 1809, qui marqua l'apogée de l'épopée napoléonienne. Il est curieux que ce soit à ce moment même que l'Autriche, reprenant une politique hardie, ait failli déclencher une guerre européenne !

Que de souvenirs ! De la fin d'avril au 10 mai, c'est la marche sur Vienne, impétueuse et irrésistible ; l'affaire d'Eschering, le passage de la Traun, où Claparède eut les honneurs d'un nouveau pont de Lodi ; la vigoureuse attaque du château d'Ebersberg, l'entrée à Linz...  
Ces deux vétérans qui étaient sensibles aux beautés de la nature se grisaient — tout en sautant — d'un printemps radieux. Sur cette route qu'ils franchissaient si rapidement, ils se laissaient aller, selon le mot de l'un d'eux, « aux douces rêveries qu'inspire toujours la vue de la nature : renaissance ; mais ils étaient arrêtés soudain par des mines par des monceaux de cadavres, et une affreuse odeur d'incendie et de mort succédait aux tièdes parfums de l'air : les révoltés qui les avaient précédés s'étaient battus là. A Passau, qui flambait encore, un grognard, ayant vu trop de choses terribles pour être ému, disait, en voyant les corps calcinés devant les maisons : « On a fait une belle noce ici... Les convives ont jeté le rôti par les fenêtres. » La grande armée avait la plaisanterie rude.

On se heurtait sans cesse à l'arrière-garde autrichienne, qui avait de brusques retours offensifs. L'habitant n'était pas toujours aussi hostile qu'on eût pu le supposer. Il avait déjà vu les Français : il savait, selon l'expression d'un prêtre autrichien, que nos soldats criaient beaucoup et s'apaisaient assez vite, avec leur fond de belle humeur. Le général Paulin, alors capitaine, raconte, dans ses souvenirs, l'accueil qui leur est fait par les deux jolies filles du bourgmestre de Braunau. « Cette réception, dit-il au bout de longtemps avec un sourire encore où il y a de la gratitude, cette réception, aussi cordiale que si nous eussions été des amis, des parents, ne pouvait être seulement l'effet de la terreur inspirée par le vainqueur... Ces deux charmantes personnes pouvaient, si elles l'eussent voulu, ne pas se montrer et se passer de nous entourer de tous les soins imaginables. » Et il ajoute : « A la guerre, tout est imprévu, tout plaisir est passager. »

Puis, c'est l'arrivée devant Vienne, la fameuse batterie installée au faubourg de Schottenfeld, le court bombardement, les magistrats de Vienne apportant à l'empereur les clefs de la ville dans un panier d'or, les dispositions pour franchir le Danube, l'occupation de l'île de Liban...  
Mais il ne s'agit ici que des petits côtés de l'histoire, de ce qui évoque l'âme de ces temps épiques. Napoléon, idole du soldat, lui a ouvert des horizons infinis, lui permet de tout attendre, de tout espérer. Mais le grand homme récompense parfois au petit bonheur, et il a des façons de s'enquérir qui ne permettent pas toujours la plus parfaite justice. A peine est-il installé à Schœnbrunn qu'il passe des revues et frappe l'esprit du trouper par des distinctions vite accordées, où il y a du hasard. Rien de plus joliment observé, à cet égard, que ce que raconte le général Pouget. Il fait alors partie, comme colonel, de la division Legrand. Napoléon l'appelle sur le front des troupes et lui demande à brûle-pourpoint : « Quel est le plus brave officier de votre régiment ? » La réponse serait difficile, par tous ont fait preuve du même entrain, et demanderait un instant de réflexion. Mais l'empereur veut de promptes, d'immédiates solutions, dans le goût qu'il a gardé pour une formidable mise en scène, et il n'accepterait pas une minute d'hésitation. Et Pouget doit aussitôt trouver un nom à lui donner. Il se rappelle un officier qu'il a chargé d'une mission périlleuse à Ebersberg : « — Sire, fait-il, c'est le lieutenant de voltigeurs Guyot. » Le lieutenant Guyot est appelé sans délai : « Je vous nomme baron et vous donne quatre mille livres de rentes en dotation », lui dit l'empereur. Et le bon Guyot, qui n'a jamais eu froid aux yeux, de palir, de blêmir, de trembler et de défaillir finalement.

Pouget, certes, n'est pas de ceux qui blâmeraient Napoléon en rien. « Cependant, écrit-il, n'aurait-il pas dû penser que, en posant des questions de cette nature, aussi inopinément, il s'exposait à voir fausser ses intentions ! Le lieutenant Guyot servait avec honneur, mais d'autres eussent peut-être eu des droits mieux acquis. »

Une histoire délicieusement humaine est celle du carabinier Bayonnette. Ce surmou lui venait de son goût déterminé pour cette arme, qu'il maniait en virtuose, en se plaissant à des défis de héros.  
C'était le 4 mai 1809, sur la route d'Ens. Par le même procédé, Napoléon fait arrêter un régiment et demande au colonel :  
— Quel est votre plus brave soldat !  
Le colonel surpris, va avoir une seconde d'hésitation et le Maître franchera les sourcils. Un de ses chefs de bataillon lui souffle, peut-être comme pittoresque, le nom de Bayonnette. D'ailleurs s'est incontestablement un luron, et qui a fait maintes actions d'éclat.  
— Faites-le venir, dit l'empereur.  
Et, quand Bayonnette est présent :  
— Je te nomme chevalier de la Légion d'honneur et je te donne une dotation de quinze cents francs que tu transmettras à tes enfants.  
Le régiment, qui aime, en effet, Bayonnette, qui le reconnaît « comme le plus vaillant », comme des acclamations enthousiastes. Mais le moment de l'aventure est piquant.  
« A la prochaine action, on demande, pour une

#### LES P. T. T. contre le gouvernement

IL EST QUESTION DE 57 RÉVOICATIONS  
L'A. G. se prépare à la résistance  
AURONS-NOUS UNE NOUVELLE GRÈVE LE 8 MAI ?

#### BULLETIN

3 mai.  
L'agitation continue dans le personnel des postes. 57 révocations seraient prononcées.  
M. Torton, secrétaire général de la Bourse du Travail de Roubaix a été arrêté pour insultes au gouvernement au cours d'un meeting le 1er mai.  
On annonce la mort de M. Almador, premier président de la jeune république de Panama.  
Le choléra sévit en Indo-Chine. Il y a de nombreux morts.

#### ÉLECTION LÉGISLATIVE

**AVEYRON**  
Arrondissement de Saint-Affrique  
MM. Fournol, radical-socialiste ..... 7.171 ELU  
Paul Leroy-Beaulieu, libéral..... 6.699  
Il s'agissait du remplacement de M. de Castelnaud, républicain libéral indépendant, décédé.  
Ancien avocat du barreau de Nîmes, ancien substitué du procureur général de la cour de Nîmes, M. de Castelnaud avait été élu député, pour la première fois le 27 avril 1902. Il fut réélu le 6 mai 1906 par 8.000 voix contre 6.200 à M. Etienne Fournol.

#### La triple électrocution des Épinettes

**DEUX OUVRIERS VICTIMES DE LEUR DÉVOUEMENT**  
Paris, 3 mai. — Voici quelques détails complémentaires sur la triple électrocution qui a eu lieu aux Épinettes et que nous avons annoncée hier matin. Des enfants jouaient le long du chemin de Ceinture, lorsque l'un d'eux, René Vencerot, 10 ans, grimpa sur la grille de l'embranchement menant aux docks de Saint-Ouen, fit un mouvement, perdit l'équilibre, et vint tomber sur des câbles électriques à haute tension.  
Des passants assistèrent alors à un horrible spectacle : le corps de l'enfant sautait, sursautant sur les câbles.  
Un jeune homme se précipita au secours du pauvre petit, mais au moment où il le saisissait, il fut électrocuté à son tour.  
Et ce furent alors deux corps que l'on vit en proie à d'horribles convulsions. En hâte, on était allé prévenir les pompiers. Mais, pétrifié par l'horreur du spectacle qu'offraient le corps du jeune homme et celui de l'enfant, sautant et tressautant sur le câble, un autre passant voulut se dévouer et tenta de leur porter secours. Le même sort l'attendait.  
Tous les trois furent saisis par les pompiers accourus, dont le premier soin fut d'arrêter le courant électrique. Malheureusement, l'enfant et ce deux dévoués passants expiraient pendant qu'on les portait au poste de police du quartier des Épinettes.  
Le premier sauveteur est un ouvrier menuisier, Charles Voyer, 24 ans, marié, sans enfant. Le deuxième est J.-B. Mulet, 23 ans.  
La reconnaissance des cadavres a donné lieu à des scènes déchirantes.

#### UN COMBAT DANS L'ADRAR

**LES MAURES DISPERSÉS PAR UN DÉTACHEMENT FRANÇAIS. — LES MORTS ET LES BLESSÉS**  
Paris, 3 mai. — Le gouverneur général de l'Afrique Occidentale a transmis au ministre des colonies le texte d'un télégramme que le colonel Gouraud lui a adressé de Tezegui. D'après cette communication, le capitaine Dupertuis avec la section méhariste du lieutenant Faguette et un groupe de partisans maures a surpris dans la matinée du 10 avril, un campement de Meguelbat groupés autour du sultan Ould Aïda, près de Labba.  
L'ennemi a pris la fuite, mais étant revenu à la charge à deux reprises dans l'après-midi et dans la soirée, il fut définitivement repoussé, perdant cinq hommes, dont un chef Meguelbat, 200 chameaux et 1.400 moutons, qui ont été ramenés à Tezegui.  
Nous avons eu, de notre côté, un partisan tué et un méhariste disparu. Le capitaine Dupertuis s'est mis à la poursuite de l'ennemi.

#### LA CONQUÊTE DE L'AIR

**Une ascension mouvementée**  
Aries, 3 mai. — M. le comte de La Vaulx, parti de Paris en ballon, samedi, à neuf heures du soir, en compagnie d'un ami, a atterri hier, à une heure de l'après-midi, sur le territoire des Baux, par suite d'un vent violent.  
Les sécheresses ont été projetées rudement à terre. Le bruit d'après lequel M. le comte de La Vaulx aurait eu la jambe cassée, est démenti.

#### LE CHOLÉRA EN INDO-CHINE

**Nombreux morts**  
Saigon, 3 mai. — Le choléra règne encore en permanence à l'île Ding-Deng, située en face de Bassat.  
De nombreux décès se produisent. Un cordon sanitaire a dû être établi. Les docteurs Sibiril et Atsalin, qui sont sur les lieux de l'épidémie, font preuve d'un grand dévouement pour combattre le mal.

#### Nouvelles mesures disciplinaires

**Quatre nouvelles suspensions**  
**Les ouvriers des lignes enquêtés, suspendus ou révoqués**  
Paris, 3 mai. — On communique au sous-secrétaire d'Etat des Postes, la note suivante : A la suite d'un discours prononcé à Laval par M. Lamarque, commis au Central Télégraphique, M. Frouin, directeur des services télégraphiques de Paris, a suspendu cet agent de ses fonctions.  
M. Lamarque était parmi les sept agents enquêtés.  
En outre, M. Frouin a également suspendu de ses fonctions, M. Cervières, rédacteur à la direction des services télégraphiques de la Seine, en raison d'un discours prononcé à Quimper.  
Le directeur des Postes du Finistère, pour des discours prononcés à cette même réunion de Quimper, a suspendu de leurs fonctions, MM. Le Treis, commis à Quimper, et Hilley, receveur des Postes à Châteaulin.  
Ces agents ont fait des déclarations antimilitaristes et se sont déclarés partisans de l'affiliation de l'A. G. à la C. G. T. et de la grève générale.  
M. Rayhou et M. Simyan ont approuvé ces mesures.

#### LES OUVRIERS DES LIGNES

Les mesures prises à l'égard du personnel ouvrier des lignes, qui avait reçu l'ordre d'assurer le service des dérangements téléphoniques le 1er mai, et qui ne s'était pas présenté à son travail, sont les suivantes : Trois chefs d'équipe sont renvoyés devant le Conseil de discipline, afin de rétrograder ; un ouvrier faisant fonction de chef d'équipe, qui avait négligé de transmettre à ses subordonnés, l'ordre reçu, a été suspendu de ses fonctions ; vingt ouvriers commissionnés sont l'objet de procès-verbaux et seront traduits devant le Conseil de discipline. La peine demandée par le directeur, est l'avertissement comminatoire avec rétrogradation ; sept ouvriers temporaires sont suspendus de leurs fonctions et traduits devant le Conseil de discipline à fin d'exclusion.

#### LES ANCIÉNTS DE DEGEYTER CIRCONSTANCES DU CRIME

M. le président interroge l'accusé. Celui-ci répond d'une voix mal assurée, à peine intelligible. On dirait un écolier pris en faute et collé au mur. Tout en interrogeant, M. Lefrançois raconte aux jurés ses antécédents.  
« Marie-Louise » a passé par plusieurs écoles, mais il les a fréquentées très irrégulièrement. Ses anciens maîtres le représentent comme un élève paresseux. Il a passé également par plusieurs ateliers ou chantiers. La police donne sur lui les plus méprisables renseignements. Sans cesse en querelles avec ses compagnons de travail, il les terrorisait ; pour un rien, il ouvrait son couteau. Il logeait parmi les repris de justice, les colporteurs, les mendiants, les fraudeurs et vagabonds aux environs de la gare de Roubaix. Son casier judiciaire porte neuf condamnations dont plusieurs pour coups. Tout montre qu'il est d'un caractère très violent.  
Au mois de juin 1907, alors qu'il était occupé comme manoeuvre de maçon, chez M. Samuel Goffin, entrepreneur rue de l'Espérance, un jour l'avertit qu'un jeune homme le demandait à la porte du chantier. Degeyter s'y rendit sans méfiance et se trouva devant un nommé Godfrey qui, sans préambule, se jeta sur lui un couteau à la main. Une rivalité d'ordre intime existait entre les deux hommes. Degeyter fut blessé au cou, non loin de l'artère carotide et fit une cure à l'hôpital. Pour cette agression, Godfrey fut traduit en correctionnelle et condamné à trois mois de prison.  
Au mois d'octobre suivant, tandis que son rival partait au régiment, Degeyter quitta Roubaix pour se rendre à Charleroi. Mais comme il était expulsé du royaume, il prit un faux nom. Il vint en compagnie d'une Liégeoise et acquit bientôt la réputation d'un nocier, brutal et libertin. En novembre 1908, il revint à Roubaix. Il avait que Godfrey terminait son service militaire et eut le désir de se venger le hantait. A peine arrivé, il se mit à sa recherche, un revolver chargé dans sa poche. On sait ce qu'il advint au cabaret Bonduas, rue de Valenciennes.  
Degeyter se défend comme il peut. A l'un croira, s'il avait un que Godfrey était de retour à Roubaix, il n'y serait pas revenu. J'en suis sûr, dit-il, Godfrey avait juré de ne jamais faire mon affaire. Il s'installa à l'étage et se défendit avec le plus grand courage. Degeyter ajouta, à propos de la scène du meurtre :  
« Je ne saurais pas expliquer ce qui s'est passé, ni combien j'ai tiré de balles. J'avais perdu la tête. Je ne saisis pas ce que je faisais.  
D : Vous prétendez que vous aviez peur ?  
D : Vous prétendez que vous étiez en train de l'examiner Bonduas. Vous avez tiré sur lui, il vous a dérangé et vous l'avez poursuivi. Ce n'est pas l'attitude d'un poursuivi, c'est la d'un poursuivant. Vous annoncez la porte du cabaret Bonduas où votre adversaire s'est réfugié, vous lui reprenez le revolver, vous le terrassez et vous tirez à bout portant. Combien de fois avez-vous tiré ? — R. : Je ne sais pas.  
D : La vérité, c'est que tout d'abord, vous avez tiré le temps de recharger votre arme pour tirer encore. Est-ce vrai ? — R. : Je ne sais pas, je n'ai pas rechargé.  
D : Pourtant c'est un revolver à six balles, que vous

#### L'acte d'accusation

Victor Degeyter, 24 ans, journalier, né et demeurant à Roubaix, avait, depuis longtemps, pour rival un ouvrier imprimeur, Henri Godfrey.  
Le 4 juin 1907, Godfrey avait frappé Degeyter de deux coups de couteau et avait été condamné à trois mois de prison. Degeyter avait promis de se venger, et, après avoir travaillé quelque temps à Charleroi, il revint à Roubaix. En arrivant, il s'informa si Godfrey était toujours là, et si vivait les cabarets pour le retrouver. Dans l'un de ces établissements, vers dix heures du soir, il le rencontra, et, sans aucune menace de la part de Godfrey, il tira sur celui-ci deux coups de revolver, à une distance de deux mètres environ. L'accusé est convenablement vêtu et porte des bottines de cuir jaune. Ses regards se dirigèrent fréquemment du côté des curieux, où sans doute il aperçoit quelques compagnons de Roubaix.  
Cependant, le greffier donne lecture de

#### Le Comité de vigilance va rédiger une affiche de protestation

On assure que le Comité de vigilance va rédiger une affiche de protestation, contre l'attitude du gouvernement. Un des « Sept », M. Courade, écrit au « Temps », que ce n'est pas au Conseil de discipline, d'ordre essentiellement administratif, à connaître des faits qui leur sont reprochés et qui constituent un délit d'opinion.

#### Un coup de théâtre

On assure d'autre part, que les représentants des agents et sous-agents au Conseil de discipline, donneraient samedi prochain 3 mai, leur démission, au cas où les autres membres prononceraient la révocation de leurs camarades. Ce serait la première fois que pareil incident se produirait.

**Un Syndicat des Postiers**  
On annonce d'autre part, comme prochaine la dissolution de l'A. G. et son remplacement par un syndicat des postiers, dont les bases seraient actuellement l'objet d'actives discussions.

#### COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 3 mai

#### Condamnation d'un apache reubaisien



DEGEYTER, dit « Marie-Louise »

#### La deuxième session de la Cour d'assises du Nord

La deuxième session de la Cour d'assises du Nord s'est ouverte lundi, à Douai, sous la présidence de M. Lefrançois. A l'ordre du jour de cette première journée était inscrite une affaire intéressante notre région : la tentative de meurtre dans laquelle est impliquée un repris de justice que ses exploits ont rendu célèbre à Roubaix, Victor Degeyter, plus connu ici sous le nom de « Marie-Louise ».  
Marie-Louise, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, n'est pas un apache comme un autre ; quand il est en possession de son sang-froid, c'est un gaillard inoffensif, mais lorsqu'il est sous la surexcitation de l'ivresse, il manie très facilement le couteau ou le revolver. Hôte habitué de certaines maisons où se réunissent de préférence les souteneurs et les fraudeurs, il vit et ne sait sur quelles ressources, car le travail lui répugne souvent.  
A la Cour d'assises, il a eu une attitude repentie, témoignant à ses juges une déférence qui faisait contraste avec le cynisme de ses pareils. Aussi le jury lui a-t-il, à la majorité, accordé les circonstances atténuantes. Mais passons au compte-rendu des débats.  
L'affaire Degeyter était inscrite à la suite d'un attentat à la poudre dont nous parlons plus loin. Il est trois heures quand l'audience est reprise. Marie-Louise est amené, menottes aux mains. D'une taille au-dessus de la moyenne, il est bâti en hercule, les cheveux sont noirs, les yeux gris, les traits du visage intelligents. L'accusé est convenablement vêtu et porte des bottines de cuir jaune. Ses regards se dirigèrent fréquemment du côté des curieux, où sans doute il aperçoit quelques compagnons de Roubaix.  
Cependant, le greffier donne lecture de

#### LES OUVRIERS DES LIGNES

Les mesures prises à l'égard du personnel ouvrier des lignes, qui avait reçu l'ordre d'assurer le service des dérangements téléphoniques le 1er mai, et qui ne s'était pas présenté à son travail, sont les suivantes : Trois chefs d'équipe sont renvoyés devant le Conseil de discipline, afin de rétrograder ; un ouvrier faisant fonction de chef d'équipe, qui avait négligé de transmettre à ses subordonnés, l'ordre reçu, a été suspendu de ses fonctions ; vingt ouvriers commissionnés sont l'objet de procès-verbaux et seront traduits devant le Conseil de discipline. La peine demandée par le directeur, est l'avertissement comminatoire avec rétrogradation ; sept ouvriers temporaires sont suspendus de leurs fonctions et traduits devant le Conseil de discipline à fin d'exclusion.

#### LES ANCIÉNTS DE DEGEYTER CIRCONSTANCES DU CRIME

M. le président interroge l'accusé. Celui-ci répond d'une voix mal assurée, à peine intelligible. On dirait un écolier pris en faute et collé au mur. Tout en interrogeant, M. Lefrançois raconte aux jurés ses antécédents.  
« Marie-Louise » a passé par plusieurs écoles, mais il les a fréquentées très irrégulièrement. Ses anciens maîtres le représentent comme un élève paresseux. Il a passé également par plusieurs ateliers ou chantiers. La police donne sur lui les plus méprisables renseignements. Sans cesse en querelles avec ses compagnons de travail, il les terrorisait ; pour un rien, il ouvrait son couteau. Il logeait parmi les repris de justice, les colporteurs, les mendiants, les fraudeurs et vagabonds aux environs de la gare de Roubaix. Son casier judiciaire porte neuf condamnations dont plusieurs pour coups. Tout montre qu'il est d'un caractère très violent.  
Au mois de juin 1907, alors qu'il était occupé comme manoeuvre de maçon, chez M. Samuel Goffin, entrepreneur rue de l'Espérance, un jour l'avertit qu'un jeune homme le demandait à la porte du chantier. Degeyter s'y rendit sans méfiance et se trouva devant un nommé Godfrey qui, sans préambule, se jeta sur lui un couteau à la main. Une rivalité d'ordre intime existait entre les deux hommes. Degeyter fut blessé au cou, non loin de l'artère carotide et fit une cure à l'hôpital. Pour cette agression, Godfrey fut traduit en correctionnelle et condamné à trois mois de prison.  
Au mois d'octobre suivant, tandis que son rival partait au régiment, Degeyter quitta Roubaix pour se rendre à Charleroi. Mais comme il était expulsé du royaume, il prit un faux nom. Il vint en compagnie d'une Liégeoise et acquit bientôt la réputation d'un nocier, brutal et libertin. En novembre 1908, il revint à Roubaix. Il avait que Godfrey terminait son service militaire et eut le désir de se venger le hantait. A peine arrivé, il se mit à sa recherche, un revolver chargé dans sa poche. On sait ce qu'il advint au cabaret Bonduas, rue de Valenciennes.  
Degeyter se défend comme il peut. A l'un croira, s'il avait un que Godfrey était de retour à Roubaix, il n'y serait pas revenu. J'en suis sûr, dit-il, Godfrey avait juré de ne jamais faire mon affaire. Il s'installa à l'étage et se défendit avec le plus grand courage. Degeyter ajouta, à propos de la scène du meurtre :  
« Je ne saurais pas expliquer ce qui s'est passé, ni combien j'ai tiré de balles. J'avais perdu la tête. Je ne saisis pas ce que je faisais.  
D : Vous prétendez que vous aviez peur ?  
D : Vous prétendez que vous étiez en train de l'examiner Bonduas. Vous avez tiré sur lui, il vous a dérangé et vous l'avez poursuivi. Ce n'est pas l'attitude d'un poursuivi, c'est la d'un poursuivant. Vous annoncez la porte du cabaret Bonduas où votre adversaire s'est réfugié, vous lui reprenez le revolver, vous le terrassez et vous tirez à bout portant. Combien de fois avez-vous tiré ? — R. : Je ne sais pas.  
D : La vérité, c'est que tout d'abord, vous avez tiré le temps de recharger votre arme pour tirer encore. Est-ce vrai ? — R. : Je ne sais pas, je n'ai pas rechargé.  
D : Pourtant c'est un revolver à six balles, que vous

#### Les antécédents de Degeyter

M. le président interroge l'accusé. Celui-ci répond d'une voix mal assurée, à peine intelligible. On dirait un écolier pris en faute et collé au mur. Tout en interrogeant, M. Lefrançois raconte aux jurés ses antécédents.  
« Marie-Louise » a passé par plusieurs écoles, mais il les a fréquentées très irrégulièrement. Ses anciens maîtres le représentent comme un élève paresseux. Il a passé également par plusieurs ateliers ou chantiers. La police donne sur lui les plus méprisables renseignements. Sans cesse en querelles avec ses compagnons de travail, il les terrorisait ; pour un rien, il ouvrait son couteau. Il logeait parmi les repris de justice, les colporteurs, les mendiants, les fraudeurs et vagabonds aux environs de la gare de Roubaix. Son casier judiciaire porte neuf condamnations dont plusieurs pour coups. Tout montre qu'il est d'un caractère très violent.  
Au mois de juin 1907, alors qu'il était occupé comme manoeuvre de maçon, chez M. Samuel Goffin, entrepreneur rue de l'Espérance, un jour l'avertit qu'un jeune homme le demandait à la porte du chantier. Degeyter s'y rendit sans méfiance et se trouva devant un nommé Godfrey qui, sans préambule, se jeta sur lui un couteau à la main. Une rivalité d'ordre intime existait entre les deux hommes. Degeyter fut blessé au cou, non loin de l'artère carotide et fit une cure à l'hôpital. Pour cette agression, Godfrey fut traduit en correctionnelle et condamné à trois mois de prison.  
Au mois d'octobre suivant, tandis que son rival partait au régiment, Degeyter quitta Roubaix pour se rendre à Charleroi. Mais comme il était expulsé du royaume, il prit un faux nom. Il vint en compagnie d'une Liégeoise et acquit bientôt la réputation d'un nocier, brutal et libertin. En novembre 1908, il revint à Roubaix. Il avait que Godfrey terminait son service militaire et eut le désir de se venger le hantait. A peine arrivé, il se mit à sa recherche, un revolver chargé dans sa poche. On sait ce qu'il advint au cabaret Bonduas, rue de Valenciennes.  
Degeyter se défend comme il peut. A l'un croira, s'il avait un que Godfrey était de retour à Roubaix, il n'y serait pas revenu. J'en suis sûr, dit-il, Godfrey avait juré de ne jamais faire mon affaire. Il s'installa à l'étage et se défendit avec le plus grand courage. Degeyter ajouta, à propos de la scène du meurtre :  
« Je ne saurais pas expliquer ce qui s'est passé, ni combien j'ai tiré de balles. J'avais perdu la tête. Je ne saisis pas ce que je faisais.  
D : Vous prétendez que vous aviez peur ?  
D : Vous prétendez que vous étiez en train de l'examiner Bonduas. Vous avez tiré sur lui, il vous a dérangé et vous l'avez poursuivi. Ce n'est pas l'attitude d'un poursuivi, c'est la d'un poursuivant. Vous annoncez la porte du cabaret Bonduas où votre adversaire s'est réfugié, vous lui reprenez le revolver, vous le terrassez et vous tirez à bout portant. Combien de fois avez-vous tiré ? — R. : Je ne sais pas.  
D : La vérité, c'est que tout d'abord, vous avez tiré le temps de recharger votre arme pour tirer encore. Est-ce vrai ? — R. : Je ne sais pas, je n'ai pas rechargé.  
D : Pourtant c'est un revolver à six balles, que vous

#### L'acte d'accusation

Victor Degeyter, 24 ans, journalier, né et demeurant à Roubaix, avait, depuis longtemps, pour rival un ouvrier imprimeur, Henri Godfrey.  
Le 4 juin 1907, Godfrey avait frappé Degeyter de deux coups de couteau et avait été condamné à trois mois de prison. Degeyter avait promis de se venger, et, après avoir travaillé quelque temps à Charleroi, il revint à Roubaix. En arrivant, il s'informa si Godfrey était toujours là, et si vivait les cabarets pour le retrouver. Dans l'un de ces établissements, vers dix heures du soir, il le rencontra, et, sans aucune menace de la part de Godfrey, il tira sur celui-ci deux coups de revolver, à une distance de deux mètres environ. L'accusé est convenablement vêtu et porte des bottines de cuir jaune. Ses regards se dirigèrent fréquemment du côté des curieux, où sans doute il aperçoit quelques compagnons de Roubaix.  
Cependant, le greffier donne lecture de